

FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

Réclamation auprès du Jury d'Appel

Type de Compétition :.....Date:

Lieu:

Ligue :

-----00000-----

NOM: Prénom:

N° de Dossard: Fonction: Compétiteur Capitaine d'équipe

EXPOSE DE LA RECLAMATION:

Signature

NOTA: Cette réclamation doit être remise au plus tôt au Président de la Commission Technique, pour être remise au Président du Jury d'Appel. La réponse du Jury d'appel est définitive. La décision sera communiquée dès que possible à toutes les personnes impliquées .

- Dans les phases éliminatoires et finales, une réclamation ne peut être recevable qu'avant la fin de la phase concernée (page :19, B. 5 et page : 89, B. 10)

Date et Heure de Dépôt de la réclamation

EXPOSE DE LA DECISION du Jury d'Appel

Date et Heure (de remise au plaignant):

Composition du Jury d'Appel

Président Nom et Prénom

Membres Noms et Prénoms:

Signatures: